



Coop de Solidarité Multiservices Montauban

Texte de l'Éveil juillet 2011

Quelques mots pour dire où on est rendu en prévision de la construction. Nous avons dû réaliser une étude de portance de sol pour loger la bâtisse sur le terrain. Suite aux résultats, nous avons dû reprendre les plans des fondations pour répondre à une norme reliée aux tremblements de terre, norme en vigueur depuis 2008. Nous avons reçu ces modifications dans la semaine du 10 juillet.

Nous avons signé les offres de financement le 8 juillet 2011. Il restera les contrats notariés à signer. Il y avait là aussi, plusieurs conditions à remplir.

Donc, à cause de ces deux dossiers, nous avons dû reporter la levée de la première pelletée de terre après les vacances de la construction. Nous sommes en bonne voie de terminé le processus de soumissions.

En réponse à des informations reçues, à savoir que le terrain désigné pour la bâtisse avait une vocation réservée aux loisirs, une vérification a été faite à ce sujet et voici les explications : lorsque la municipalité a acquis ce terrain, elle devait respecter le bail avec l'O.T.J. à cet effet. Depuis plusieurs années, l'O.T.J. a été dissoute. Ce bail est donc sans effet depuis ce temps. Le terrain est libre de toute obligation. La vérification de ces contrats a été faite par la municipalité.

Lors de la séance publique d'information du 18 juin, des personnes ont soulevé la question qu'il fallait que notre coop ait son mot à dire dans les opérations des commerces. Nous avons convenu avec Coop St-Ubald, de tenir au moins 2 rencontres par année pour faire le bilan, et plus si le besoin s'en fait sentir. Cependant, comme membres de notre coop et aussi membres de Coop St-Ubald, vous pouvez participer aux deux assemblées générales annuelles, exercer votre droit de vote et être nommé administrateur (trice).

Nous espérons que les travaux seront débutés lors du prochain texte pour l'Éveil.

Gilles Allaire, secrétaire

<http://www.municipalite.notre-dame-de-montauban.qc.ca/coop/index.php>